

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 janvier 2025

---

PJL D'URGENCE POUR MAYOTTE - (N° 772)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° CE12

présenté par

Mme Bamana, M. Amblard, M. Barthès, M. de Lépinau, M. Falcon, Mme Grangier, Mme Laporte,  
Mme Lavalette, M. Le Bourgeois, M. Loubet, M. Meizonnet, M. Meurin, M. Monnier, M. Rivière  
et M. Weber

-----

### ARTICLE 4

Compléter l'alinéa 2 par les mots :

« et de prévention des risques. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le cyclone ayant ravagé l'île, les ordonnances qui tendent à accélérer la reconstruction sont bienvenues mais ne doivent pas occulter le fait que, même dans l'urgence cette reconstruction travaille sur le long terme en zone sismique et de tempêtes cycloniques. La prévention des risques doit donc être un point particulier de vigilance.